

(relatives de l'Evêché.) Tableau certifié par nous préfet de la
Dordogne. Périgueux le 21 avril 1825. Signature illisible. (à la fin.)
Département de la Dordogne. Diocèse de Périgueux.
Etat des succursales dressé en exécution du décret y relatif.
Arrondissement de Nontron.
Bussière-Badil. Hameaux de Langlardie, chez Sondeau, Saguellammie,
Pellegrinier (villages dépendants de la C^{te} de Soudat).
Etouars. La Commune érigée par décret du 29 avril 45 (sic).
Taraignes. Le Bourg de Soudat, Sagrellière, les Bories, les Chaumes
et Labrousse (villages dépendants de la C^{te} de Soudat).
Champagnac-de-Belair. (ce qui suit est rayé par une croix HB)
Le Bourg de Condat, Les Nodis, les Guillaumies, les Redons,
Paignac, Pouret, les Castillères, le Petit-Champagnac et
Mont-Biron dépendant de la commune de Condat.
Boulouneix. Commune de Belaignes et la Coutancie, Limberon-
nie, le Creysac, le Moulin de Belegme et celui de Bissery
villages dépendant de la Commune de St-Félix.
Condat-sur-Côle. La Commune 6.80^{re} 43.
Lachapelle-Fauchier. Jumiillac de Côle. (Hameaux rayés: Grand
et petit Roc, le Darne, la Vignal, Puiblane, le Puquet, le
Maine, Ladanie, Monplaisir, Valade, Puisse et La croix
villages dépendant de la Commune de Condat).
St-Pancrace. Cantillac, Lachapelle-Monmoreau.
St-Paul. Sarnehe (et St-Pierre de Frugie).
Lanouaille. Hameaux: l'Etang Neuf, Chatrie, Lavière et les
parties de Miremont et de Maloubier qui dépendent de la
commune de Peyzac.
Dussat. La partie de Gandumas dépendant de St-Médard
d'Excideuil. Erigée 29 mars 1856.
Peyzac. Peyzac moins les hameaux dits l'Etang Neuf, Chatrie
Petit Chatrie, Lavière et partie de Miremont et Malou-
bier qui ont été réunis à Lanouaille.
St-Sulpice d'Excideuil. St-Sulpice moins le hameau dit le P^t Noyr.
Mareuil. St-Priest et St-Pardoux (on a effacé St-Pardoux).
Braussac. Ladosse et Connexac, moins le village de Rudeau
distrain de la Dasse.
Champagnac. Lachapelle-Pommier (effacé).
St-Croix. Les Graulges (effacé: érigé en avril 1860. Ailleurs
il y a 11 janvier 1860.
Monsec. St-Félix moins les hameaux dits: la Coutancie, la ba-
ronie, le Creysac, le Moulin de Belegme et celui de Bis-
sery (Ces villages dépendants de St-Félix ont été
réunis à Boulouneix Canton de Champagnac-de-Belair.
Larochebeaucourt. Argentine.
St-Pardoux. La paroisse de St-Pardoux, section de la paroisse
de Mareuil est formée par la partie sud de la Commune
de Mareuil à partir des villages de Tevane, les Plagnes,
M^{re} de la Gonterie, la Gonterie, Buisson, Esperonias et le Repaire.
St-Sulpice de Mareuil. Turenier. Le village de Rudeau distrain de
Ladosse succursale de Braussac.
Nontron. Savignac.
Bourdeix (on a effacé: Etouars C^{te} de Bussière-Badil).
Hautefaye. Lachapelle St-Robert.
Lussac. Nontron.
St-Martial-Vallette. St-Front de Champniers

St Front la Riv. St Angel (Cen de Champagnac de Belair.
 Thiviers (efface St Clement).
 St Jean de Cole (efface St Romain. Plus basilya St Romain
 et St Clement. (Paroisse).
 St Pierre de Cole. Lempxours moins les hameaux de Francani,
 de Prioriol, réunis à la succursale de Neग्रwides arron.
 diocèse de Périgueux.
 Veunac. Lempxours.
 Bouraillies. St Julien.
 St Front d'Alençq. Equirat.
 Sincenac. Puy de l'Aurche.
 Arrondissement de Périgueux.
 St Pierre de Chignac. (Efface St Marie de Chignac). Le bourg
 de St Crépin, le Petit Vertisol, le Haut et Bas Russac,
 Combats, las Seguinus, Puy de l'Espe et la Gaillardie
 villages dépendant de St Crépin.
 St Antoine d'Auberoche. Les Fayards, las Jeanias, la Jaze, La
 Lucie, les Mournaud et lac Born villages distraits
 de la succursale de Blis et Born.
 St Laurent en Marais (on a efface St Laurent en Marais les
 villages de la commune de St Laurent, la Ferme, la Vierge, Tuloup,
 et tout le terrain de la commune de Bougeac qui
 se trouve du côté de Périgueux, à la limite de la
 commune on conduit de cette dernière à Sirlat.
 Melles d'Auberoche. Lamerlatie, le Clusseau, la Buvrie,
 Puy de l'Espe, la Boabrie, la Picodre, Thoulhères, Crou-
 piarie, la forêt, la Gacrie et la Renaudie, villages
 dépendant de la Commune de St Crépin.
 Noire Dame de Souillac et Souillac, les Daunis, les
 Farges, Salot, la Gacrie, la Buvrie, Boulaque de
 Chus, St. de la Buvrie, St. de la Buvrie, la Gacrie,
 Puy de l'Espe, la Buvrie, la Gacrie, la Buvrie et
 le bourg de St Pierre de l'Espe. dépendant
 de St Pierre de l'Espe.
 Excideuil (on a efface St Martin de l'Espe et St Martial d'Albu-
 rre moins le village de St Martin réunis à St Raphaël.
 (aux hameaux on a efface le bourg de St Martin, la
 Forge, le moulin des Fourches, Vauzelles, la Gacrie,
 le Plantier, la Jaze, la Buvrie de la Jaze, les En-
 raux villages dépendant de la Commune de St
 Médard). Autrevalle, les Gacrie, la Roche et
 Fousfarière villages distraits de la succursale de
 Clermont, le Petit Noyon de la commune de St Julien.
 Clermont. Clermont moins les hameaux de la commune de
 les Gacrie, Cive de Roze et St Julien de la Roche
 (exclues). (exclues: le Moulin de Bougeac et les Roches
 villages dépendant de la Commune de St Julien de
 l'Espe, la Gacrie et St. Trancaille villages
 distraits de la commune de St Germain des Prés.
 St Germain des Prés. St Germain des Prés moins les hameaux
 des Gacrie, la Gacrie et les trois Cailloux réunis
 à Clermont.
 Anthiac. (A observations: écriture disparue. j'ai pu lire:
 village de Dussac... ordonnance royale du
 24th 1816. (voir Genis)
 Genis. Salagnac. aux observations: le village de Dussac

qui avait été détruit de la succursale de Gôris pour être réunie à celle d'Anthiac a été rendu à cette première succursale par ordonnance royale du 28^{bre} 1816.

S^t Mémin (effacé) Savignac, Sédrier. Par ordonnance du 1^{er} janvier 1830 tous les villages de la commune de Savignac Sédrier qui se trouvent séparés de S^t Mémin par la rivière Haut Vézère sont distraits du territoire de la succursale de S^t Mémin et réunis à la cure de Payzac.

Preyssac d'Occident (effacé) : la Guichardie, le Min de Maury, la Maison Neuve, Tarnibertie, Fayolle, Long, Brouillet, Tournenne, Sauvagerie, Sabachouterie, Eyssen dières, Réef et les Cerises villages dépendant de la commune de S^t Médard.

S^t Raphaël, les villages de la Gouffie dépendant de S^t Martial d'Albarède, Croixille et la Palue villages distraits de la succursale de Tourtoirac.

Sachapelle-Gonaguet (effacé) : les villages et hameaux formant l'ancienne paroisse de Bruchieu qui dépend actuellement de la commune d'Annesse.

Séguillac de Sauche (effacé) : les villages et hameaux composant l'ancienne paroisse d'Annesse, section de la commune de ce nom.

Hautefort. L'ancienne, le village de Buisson qui comprend deux maisons déjà situés de la commune de Hériveix, et quatre de S^t Martial-Laborie.

Badet d'Ans (effacé) : les hameaux d'Ariz, une et du Debourg distraits de la commune de Chabris, C^{on}stans.

Boussieu, S^t Tric. C^{on}de de Sédrier.

Chervix. Chervix, Cudas et S^t Martial-Laborie moins le village de Buisson qui dépend de la commune de Chervix et comprend en outre quatre maisons de celle de S^t Martial-Laborie.

Coujours (effacé) Villots.

S^t Eulalie d'Ans, S^t Paul d'Ans et d'Ans.

Granges. Le Temple-Laguyon.

Nathiac. La Chapelle S^t Jean.

Tourtoirac. Tourtoirac moins les villages de la Croixille et de la Palue réunis à S^t Raphaël C^{on}d'Excit.

Périgueux. Cure de 1^{re} classe. La ville et les faubourgs moins ceux de la Cité, de S^t Martin et la partie de S^t Hilaire réunie à la Cité. Mondavaisir, le Terme, Roussy, la Croixgarie et les maisons adjacentes villages dépendants de la commune de Boulaxac qui ont été distraits de la succursale de S^t Laurent; de plus le territoire de la commune de Brétissac à partir d'une partie du chemin appelé la Croix Perate, et d'autre part le chemin de l'Arquidjour à Périgueux.

Préface de la Cité. Décret du 30 thermidor an XIII qui réunit les paroisses et dépendances de la Cité, de S^t Martin et de S^t Hilaire moins les maisons de ce dernier faubourg situées à la gauche de la grande route de Paris à Burdiges depuis la porte S^t Roch jusqu'au Pont Neuf. Ordonnance royale du 28^{bre} 1816. De plus la section de la commune de S^t Pierre est lieu composé des villages suivants : Savignac, Juvignas, les Gages, Créac, Pélissac, les Fagots, Tournant, Ponsau, Peyrache, Lacroix, Villiers, les Schrades, Pommier, Pouyadon, Bénédict, et la fontaine des malades.

Chancelade, Leshinasse et Sallegourde village distraits de la succursale de Marsac.

St Martin de Périgueux. Cette paroisse limitée par celle de la Cité, Coulouniix, Marsac, Chancelade et Champcevinel, comprend dans sa circonscription toute la partie nord-est de la commune à partir de la rue des Prisons côté gauche jusqu'à la Combe des Dames, longe la paroisse de Champcevinel, celle de Chancelade jusqu'au moulin de Sallegourde, remonte la rivière jusqu'au Pont Neuf, suit la rue de la gare, traverse en diagonale les terrains surnommés Mombum, entre dans la rue Félétz côté gauche, arrive à la rue d'Angoulême et gagne la rue des prisons. (il faut dire Pont de la Cité au lieu de Pont Neuf. NB.)

Marsac, Marsac moins les villages de Leshinasse et de Sallegourde réunis à la succursale de Chancelade.

Trélissac. Trélissac moins le territoire de cette commune à partir d'une part de l'abreuvoir de Arsaud, jusqu'à Périgueux, ce territoire étant uni à la cure de cette ville.

Saignac-les-Eglises. (Effacés: le bourg de Mayac, le Pont de Mayac, le Bancherand, les Vergnias et Pannaride villages dépendant de la commune de Mayac) voy. Coulamm.

Antonne. Ecole et Trigonant.

Coulammes. (Effacés: St Dognon, les Rejouz, Louyet, Sarrazac et Sasserignas villages dépendants de la Commune de Montagnac d'Auberoche, C^{te} de Thénon de Mayac.

Cubjac. St Pantalay d'Ans. Les villages de Libertie et de Bas Laurent dépendant de la commune de Montagnac d'Auberoche C^{te} de Thénon.

Négrondes. Les villages de Francani et Priorat dépendant de la commune de Tempoux C^{te} de Thiviers.

Sartiac. St Vincent sur Viste.

Gabillou. Chourgnac. (effacés: les villages de Samoyssie, Sarac, St Just, Caprennède, et le bourg de Brouchaud dépendants de la C^{te} de Brouchaud.)

Laboussière d'Ans. (effacés: les villages de la Rousselle, Sagelardie et Puybouche villages dépendant de la commune de Brouchaud.

Simeyrat. Montagnac. (effacés: moins les villages de Libertie et de Bas Laurent réunis à la succursale de Cubjac.)

Vergt. (effacés: St Jean de Vergt, St Marie de Vergt et St Michel de Villadeix) et Breuil.

Chalagnac. (effacés: l'entier territoire de l'ancienne cure de Pissot, actuellement réunie à celle de Creysseusac. le bourg de la Commune de Creysseusac et les trois villages suivants qui en dépendent savoir: Baroffi, le Petit Moulin et les Planches.

St Paul de Serre. (Effacés: la giraudie, les Graves, le Châtenet, les Brépoux, Négrefon, la Jironie et la Grenouille villages dépendant de la C^{te} de Creysseusac par suite de l'érection de cette commune en succursale.)

Arrondissement de Sartat.

Belvès. Monplaisant (effacé: et Sagelat).

Carvez. (effacé: Grives).

Doissat. St Foy de Belvès et Orliac C^{te} de Villefr. de Belvès
Puygalelh (effacé: Salles) St Marcory, C^{te} de Monpazier
St Germain (effacé: Grives).

Campagne (effacé St Cirq.)
 St Félix de Reillac: St Cernin de Reillac. Mortemart
 Jourgnae: St Avit de Vialard.
 Carlux. Simejouds
 Allac. Calvire.
 Carsac. Carsac moins les villages de la maladrerie,
 la Madragès, Lamouretie, Costuevt et Cambort, ainsi que
 tout le territoire qui est au chemin de Lacaneda à Vialard
 et de celui de Vialard à Combertonnis à la cure de Sarlat.
 Cazoules. Beaurépos (effacé Milhae et Peyrilliac)
 St Julien de Sampont (effacé St Mandane.)
 Simeyrol (effacé Ortiaguet Prat, Carlux, la Chapelle Ortiaguet)
 St Cyrien: Sussas et Castil.
 Berniquières (effacé Marnac)
 Bézénac. St Vincent de Casse.
 Coux. Béguarogue
 St Chromast. Gludrix.
 Domme. Tous les hameaux et villages de la Cne de Cénac
 qui se trouvent du côté de Domme entre cette dernière
 commune et la route de Sarlat à Gourdon.
 Cénac. St Julien de Castelnau moins les hameaux
 et villages qui se trouvent entre Domme et Sarlat la
 route de Sarlat à Gourdon qui ont été réunis à la
 cure et dépendants de la Commune de Cénac.
 Gaumiers (ajouté et Florimont) (effacé).
 St Aubin de Nabitat. Florimont.
 Groslejac. (effacé Veyrinac, Cton de Carlux).
 Veyrinac (effacé la chapelle, Castelnau).
 Valojouds (effacé Sergrac.
 St Crispin. Carluevt.
 Montignac (effacé les farges).
 St Léon. Peyzac.
 Eyvigues (effacé Eybènes qui a été ajouté sous Eyvigues.
 Sarlat. Lacaneda. Les villages et hameaux de la
 maladrerie, les Madragès, Lamouretie, Costuevt et
 Cambort avec tout le terrain qui est au couchant du
 chemin de Lacaneda conduisant au hameau de Vialard
 et de celui de Vialard allant à Peyremole et au Cambort
 distrait de la succursale de Carsac, Cton de Carlux.
 St André (effacé Allac l'Evêque, ajouté sous St André).
 Beynac. (Ajouté et Cazenac) (effacé Cazenac et Vézac.
 moins le village de la maladrerie et l'optie territoire qui
 se trouve sur la rive droite du Port de St Julien, dis-
 trait de Vézac qui demeure réunis (sic) à Sarlat en
 sorte que le chemin qui conduit de ce port au rocher
 de Marquessac disaient les deux succursales.
 Laroque Gageac. (effacé: le hameau de la malad-
 rerie et tout le territoire qui se trouve sur la rive droite
 du port de St Julien distrait de Vézac succursale de Beynac.
 St Nectaire. St Vincent la Palud.
 St Quentin. Marcellac.
 Tanniers. Ajouté Timniac. La paroisse de Timniac section
 de la Commune de Sarlat comprend la partie ouest de cette com-
 mune à partir des villages des Teuillères, Jaminet,
 Combe Marsault, Cauveret, Pichourial, Port St Sacordos,

Saubert, Faurange Haut, Ba. Reraux, Sabarre et Brexa qui la
séparent de la paroisse de Lurab.

Terrasson. Savilledieu. — Beaurégard (effacé S. Exare.)

Chavagnac (effacé Grès) — Comtal. Esly.

Safrillan. Décret du 13 août 1855.

Savilledieu. 5 février 1855. — S. Exare. 31 mars 1844.

Parayac (effacé Safrillan).

Perrigac (effacé) et autres moins les villages d'Arbigeac
et de Debourg réunis à Badegoldans et d'Anagnart.

Besse. S. Etienne des Landes.

S. Cornin de Leterm. (effacé Savant).

Fontemilles. Aignes Rares (effacé Mureyrolles).

Savant. 25 avril 1857.

Mureyrolles. 23 juin 1842. — Prat d'Utiac. S. Exare.

Arrondissement de Bergerac.

Prat. 31 mars 1837. — La Bouquerie. 31 mars 1844.

Beaumont. Beaumont moins tout le territoire de
l'ancienne paroisse de Gleixdal réuni à Rampeux et
celui de l'ancienne paroisse de S. Cornin réuni à S. Croix.

Bouquerie (effacé) S. Croix, S. Croix, S. Croix, S. Croix.
Taille. — 10 au tout le territoire de la commune de Bouyac
qui se trouve sur la rive droite de la Couze.

S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix.
moins de S. Cornin d'extrémité de la cure de Beaumont.

Bouyac. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix.
Bouyac, les Yvernes et tout le territoire de la cure
de Bouyac qui se trouve sur la rive gauche de la Couze.

Rampeux: Nojals, Cloches, tout le territoire de
l'ancienne paroisse de Gleixdal distrait de la
commune de Beaumont.

S. Sabine: Born de Champ.

Bergerac (effacés: S. Laurent des Vignes, le fau-
bourg de S. Martin et tous les hameaux et villages
composant les anciennes paroisses de la Madeleine, de
la Cène, de S. Christophe et la partie de celle de
S. Cornin de Leterm comprise Bergerac qui suit avant)

Bergerac: la ville et ses faubourgs, moins celui
de la Madeleine, l'ancienne paroisse de S. Eloy des Vignes.
Cours de ville. (effacé S. Nezat moins le village
de Bignac réuni à S. Sabine et Sanguais, C. d'Isigeac.

Lemors. (effacé) Queyssac. — Badefol (effacé) Pontours.

Bouyac. (effacé) S. Croix. — Rivière.

Bouyac. (effacé) S. Croix. — Paleyac (effacé) Urval.

S. Croix. (effacé) S. Croix. — S. Croix. Rouillac.

S. Croix. (effacé) S. Croix. — Pomport. Rouffignac.

Puignat. Monbos (effacé) Thénac).

S. Croix. (effacé) Rouquès).

S. Aubin de Cahuzac. (effacé S. Caprais d'Eymet).

S. Croix. (effacé) S. Croix. — F. moque. S. Eulalie.

S. Julien d'Eymet. S. Innocence.

Reraux d'Eymet (effacé) S. Croix et Monguiard).

S. Croix. S. Croix. — S. Croix. Monmarès.

S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix. S. Croix.
le village de Bignac distrait de S. Nezat succursale
de Cours de Piles.

St Michel, l'Ecluse, l'Eparon. — Parcoul, Tugmangou.
 St Vincent, Jalmoutier, Ponteyraud.
 St Barthélemy, efface Montignac.
 Jugurande, Gardeacruilh. — Montagrier, St Victor.
 Chapdeuil, St Just. (Un décret du 7 février 1812 a trans-
 féré le siège de la succursale à Chuz, d'au.
 Creysrac, St Vivien.
 Segonzac, St Pardoux, Cton de Ribérac.
 Tocane St Apure.
 Beaupouyet, St Sauveur, Cton de Monpiont.
 St Front de Pradoux, St Martin la Riv.
 St Michel de Double, St Etienne de Puycorbier (par
 décret du 19 juin 1819 la commune de St Etienne
 de Puycorbier a été distraite de la succursale de
 Beaumont et réunie à celle de St Michel de Double.)
 Sourzac, St Louis, Valleruif, St Severin d'Estissac.
 St Vincent de Comnetac, St Jean d'Aulay.
 Allemans, Comberanche, Greluche.
 Bourg du Bost (efface Berrac) et Chassaignes.
 St Méard de Dronne (efface Douchat Cton de Neudie) (par
 décret du 19 juin 1819 la commune de St Méard de Dronne
 a été distraite de la succursale de Douchat et réunie à celle
 de St Méard de Dronne.)
 Ventrillac (efface Coutures. — Bertrix, Burée.
 Bouteville (efface Luxignac et St Sébastien).
 Cergles, La Chapelle, Montabourlet.
 Champagnes, Fontaines.
 Cherval (efface Luchinelle Gréignac).
 Gouts, Rossignol.
 Latour Blanche, Bourg des Maisons.
 Nanteuil, Aurillac. (Fin).

Tableau de circonscription des Eglises protestantes. Etabli par
 Bergerac 27 messidor an XI à Moncarret, 26 vendémiaire an XIII. (1)
 Eglise consistoriale de Bergerac. Population prot. 4.703.
 Bergerac 3.000 Le Sigoulès 34 St Eulalie 3
 Cuneès 21 Mescoles 4 Fonroque 7
 Gageac 27 Flangeac 9 St Innocence 7
 Bouillac 21 Ribagnac 5 Ratac d'Eymet 6
 Lamonzie St Mart. 267 Monbazillac 46 Laforce 68
 Gardonne 68 Rouffignac 16 Prigonrieux 121
 Ratac et Saussign. 68 Pomport 227 Grestet 18
 Monestier 30 Eymet 254 St Georges de Bl. 3
 Thenac 34 Cogulot 19 St Pierre d'Eyrac 207
 Puyguilhem et Montbas 68 Rouquette d'Eym. 45 Total. 4.703.
 Lestignac 24 St Sylvestre 38.
 Eglise consistoriale de Moncarret. Popul. prot. 3750.
 Moncarret 581 Sarronville 166 Rastignac 44
 le Fleix 430 St Surin de Prats 502 Montazeau 5
 Monfaucon 4 St Aulay 632 La Roche Chalais 139
 Monpeyroux 10 le Breuil 138 le Pichon 15
 Velines 187 Le Canet et St Avit 35 St Michel l'Ecluse 6
 Bonneville 24 Sarronville 243 Parcoul 19
 St Vivien 44 Fougères 37 St Aulay 2
 St Michel Montag. 72 Pouchat 25 Total 3750. Total gén. 8453.
 Trois pasteurs doivent être attachés à chacune de
 ces deux églises consistoriales.
 (1) décret impérial du 26 vendémiaire an XIII.

Ce tableau a été copié par moi aux archives départ.
 34 date des premières années du siècle. J'ai recueilli
 l'état des églises protestantes au temps actuel.